



Tarifs année 2022- 2023

Contribution des familles :

| Contribution pour 1 enfant | Contribution pour le 2 ^{ème} enfant | Contribution à partir du 3 ^{ème} enfant |
|----------------------------|--|--|
| 29 euros /mois | 24 euros / mois | 19 euros / mois |

RAPPEL : La contribution des familles sert à financer les projets spécifiques en lien avec le caractère propre de l'établissement d'enseignement catholique et aux dépenses de fonctionnement (celles liées à l'immobilier) afin d'offrir un bon environnement de vie aux élèves.

L'école prend également en charge :

l'assurance scolaire, les 3 séances « Ecole et Cinéma » pour les élèves du primaire, les animations pédagogiques, les fournitures pour les élèves de maternelle, le matériel d'arts visuels pour les élèves de primaire...

Assurance :

Tous les élèves sont couverts par une assurance scolaire et extrascolaire « Mutuelle Saint Christophe » du jour de la rentrée au dernier jour des vacances d'été en individuelle accident.

Restauration :

| | MATERNELLE / PRIMAIRE |
|-------------------|-------------------------------------|
| Forfait 4 jours | 3, 70 € le repas soit 51 € par mois |
| Repas occasionnel | 4 € |

- ✓ Malgré une hausse des denrées, nous n'augmentons que de 0, 10 € le repas en forfait. La qualité des repas restera la même. Pour le repas occasionnel, nous augmentons de 0, 30 €.
- ✓ Pour toute aide financière concernant la restauration, s'adresser à la mairie de sa commune.
- ✓ Les repas ne seront déduits du forfait qu'après 2 semaines consécutives d'absences et une demande écrite à Mme Noysette.
- ✓ Le forfait est calculé sur l'année scolaire (les jours de vacances sont déduits).
- ✓ Chaque année, deux repas sont automatiquement déduits du forfait (pique-nique).

Garderie :

La garderie fonctionne tous les jours de classe :

- ✓ Le matin à partir de 7h30 : 1 €. Elle est assurée par Marie-Pierre et les enfants sont accueillis dans la salle au bout du couloir de la maternelle.
- ✓ Le soir de 16h30 à 18h45 : 2.20 € en maternelle. Les enfants amènent un goûter et une boisson (eau, jus d'orange, lait ou boisson chocolaté). Pas de bonbons.

Etude :

C'est une étude dirigée : elle concerne les élèves du primaire du CP au CM2. L'adulte aide les élèves dans leurs devoirs.

- ✓ De 17h à 17h 45 : une étude pour les élèves de CP et de CE1 dirigée par Christine (salle de garderie maternelle).
- ✓ De 17h à 18h : une étude pour les élèves de CE2 et CM dirigée par un enseignant ou un personnel de l'école (salle : affichage dans le hall d'entrée).
- ✓ Coût : 2.50 €. Les enfants amènent un goûter et une boisson (eau ou jus d'orange).
- ✓ Les enfants, qui ne sont pas partis après l'étude, regagnent la salle de garderie à la maternelle.

- **Pour la garderie et pour l'étude, pas besoin d'inscription à l'avance.**
- **En cas de non-respect des horaires du soir, le temps supplémentaire sera facturé : 5€ par quart d'heure et par élève après 18h 45.**
- **A NOTER : Ni étude ni garderie le vendredi précédant les vacances de Noël : 17 décembre 2022.**

→ Une facture vous est adressée chaque mois par le biais d'Ecoledirecte (pas besoin de l'imprimer). Vous pouvez la régler par tout moyen à votre convenance. Le prélèvement est une solution intéressante. N'hésitez pas à demander le document à compléter.

→ *Pour tous renseignements, demandes ou questions n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Mme Noysette.*